

ORNE. Création d'un Pôle du logement social

Les acteurs ornais du logement social se regroupent autour d'une structure unique pour mieux répondre aux besoins des locataires et du territoire

Dans l'Orne, un habitant sur cinq réside dans un logement social. Afin d'améliorer leur service et de mieux répondre aux besoins du territoire, les acteurs du logement social de l'Orne ont décidé de se regrouper au sein d'une structure unique, créant à terme un Pôle ornais du logement social qui va concerner 40 000 Ornais et permettre un investissement sup-

plémentaire de 10 M€.

La signature officielle de ce protocole de regroupement s'est déroulée en présence de Christophe de Balorre, président du Conseil départemental de l'Orne, et d'Alain Piquet, président du Comité régional d'Action Logement.

Les représentants de la Sagim, Orne Habitat, le Logis familial et la Caisse d'Épargne Normandie étaient également présents.

« Nous avons tout à gagner »

Comme l'a souligné Christophe de Balorre, « nous avons tout à gagner

avec ce regroupement des acteurs du logement social dans l'Orne ». Le parc locatif social du département, « ce sont 40 000 Ornais logés, pour un budget annuel de 100 millions d'euros et 50 millions d'euros d'investissement, soit 550 emplois dans la filière du bâtiment »,

Ce rassemblement s'inscrit dans le cadre de la Loi Elan, portant sur l'évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique, et qui impose aux bailleurs sociaux de se regrouper lorsque leur parc de logements est inférieur à 12 000 habitations. Les acteurs du logement social ornais, dont le parc social public

compte plus de 22 601 logements*, ont fait le choix de se réunir au sein d'un groupe constitué d'une Société anonyme de coordination (SAC) et de ses organismes associés.

10 M€ supplémentaires

L'objectif de cette Société anonyme de coordination est d'établir une stratégie commune, en prenant en compte la spécificité rurale et des besoins de l'Orne en matière de logement, et de bénéficier d'un soutien financier plus important de la part d'Action Logement.

Cet organisme, qui est aujourd'hui un acteur incontournable dans le do-

main de la politique de l'habitat, va investir 10 M€ dans les prochaines années pour contribuer au renouvellement qualitatif du parc locatif ornais. Une satisfaction pour le président du Conseil départemental, « **Nous formons une belle équipe. Nous poursuivons un objectif commun : faire de l'Orne, un territoire ambieux, préservé et facile à vivre au quotidien.** »

* Le parc social public est réparti comme suit : 12 071 pour Orne Habitat, 6 642 pour la Sagim et 3 888 pour le Logis Familial (chiffres au 31 décembre 2020)